



Vidéosurveillance

Finalité(s) du Traitement : Surveiller les bâtiments de la Banque et disposer des enregistrements vidéo pour des besoins de traçabilité des opérations, des mouvements des personnes et de biens et la reconstitution des événements en cas d'incident.

Catégorie des personnes concernées :

Personnel et visiteurs de la Banque, personnes de passage sous la prise de la caméra surveillance.

Catégorie des données traitées : Image vidéo, date et heure de prise.

Durée de conservation : 3 mois

Destinataires :	Autorités judiciaires compétentes.
Services ou entité de Bank Al-Maghrib chargé(e) de la mise en œuvre	Département Sécurité, Bank Al-Maghrib, Avenue Annakhil, Hay Riad, Rabat.
Service ou entité chargé(e) du respect du droit d'accès et de rectification	Département Sécurité, Bank Al-Maghrib, Avenue Annakhil, Hay Riad, Rabat.
Responsable du traitement	Bank Al-Maghrib, 277, Avenue Mohammed V, Rabat.
Formalité légale	Déclaration n° D-VS-161/2012 en date du 15 novembre 2012
Transfert des données vers l'étranger	Non